

Communiqué de **Presse**

Suspicion de cyanobactéries dans l'étang de Baye : baignade et activités nautiques sont suspendues depuis le 18 juillet

L'étang de Baye, à Bazolles, présente par endroits des colorations en surface qui présument la présence de cyanobactéries. Les cyanobactéries sont des micro-organismes potentiellement toxiques, dont la présence est liée notamment à la forte chaleur.

Dans l'attente des résultats de prochaines analyses qui seront réalisées en début de semaine, **il a été décidé** en accord avec l'Agence régionale de santé (ARS) de **suspendre la baignade et les activités nautiques** par principe de précaution.

Il est conseillé par ailleurs d'interdire l'accès des chiens au plan d'eau et de ne pas consommer les poissons qui sont pêchés.

Le service de l'Eau du Conseil départemental de la Nièvre assure la gestion du suivi sanitaire de la baignade de Baye. Le protocole passé avec l'ARS établit qu'en cas d'interdiction de baignade, une information sera assurée par le Département par voie de presse et sur les réseaux sociaux.

La base de loisirs Activital maintient ses activités terrestres à Baye (VTT, parcours d'orientation, enquête game) et toutes les activités nautiques restent ouvertes sur la base des Settons.

Contacts :

Stéphane Bénédict / Directeur de cabinet / 06 87 01 00 17

Peggy Banget-Mossaz / Directrice de la communication / 07 88 53 94 57